



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

pour un expert chargé de l'évaluation des résultats attendus, outputs et indicateurs
identifiés pour le Programme IEV CT MED 2014-2020

Avis public

EXTRAIT

Regione Autonoma della Sardegna

Autorité de Gestion Commune du Programme IEVP CT Bassin Maritime Méditerranée

Unité de gestion opérationnelle

Appel approuvé par le CSC le 14.08.2014 et par décision de l'AGC n. 1527/163 du 7.08.2014



Art. 1. Background

(omissis)

Art. 2. Objet

L'Autorité de Gestion Commune sollicite les candidatures de personnes physiques en vue de recruter un expert indépendant chargé de supporter le Comité de programmation Conjoint (CPC) dans l'identification des résultats attendus, réalisations (*outputs*) indicatives et indicateurs les plus réalistes. Les candidats intéressés sont invités à postuler conformément aux dispositions de cet appel .

Art. 3 Description des tâches

(omissis)

L'expert sera chargé de soutenir le Comité de Programmation Conjoint (CPC) dans le cadre de l'identification des résultats attendus, réalisations (*outputs*) indicatives et indicateurs les plus réalistes. Il/Elle devra analyser si la meilleure combinaison possible de priorités et résultats attendus a été identifiée ou si une combinaison alternative serait plus appropriée afin d'accroître l'impact du Programme.

L'expert devra prendre en compte la qualité des indicateurs et la disponibilité de données clés permettant de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du Programme sur la base des indicateurs identifiés.

Ceci impliquera :

- Examiner les brouillons de documents de Programme sur la base du cadre de connaissances disponibles (projet préliminaire du Programme Opérationnel Conjoint, analyses sectorielles/thématiques, contributions des membres du CPC et de l'Autorité de Gestion Commune/Secrétariat Technique Conjoint, études pertinentes...);
- Fournir des recommandations concrètes pour améliorer les résultats attendus et outputs indicatifs en examinant et analysant leur pertinence et cohérence avec les objectifs identifiés ;
- Fournir une estimation réaliste des valeurs cibles¹ et niveaux de référence des indicateurs afin d'en vérifier la mesurabilité à des coûts raisonnables ;
- Proposer des formulations alternatives des indicateurs le cas échéant;
- Informer des données statistiques/sources de vérification disponibles dans la zone géographique du Programme au niveau territorial le plus approprié ;
- Fournir une analyse des risques et identifier les mesures d'atténuation pour chaque objectif thématique ;
- Produire un rapport d'évaluation de la stratégie du Programme Opérationnel Conjoint.

Structure de l'évaluation

¹ L'allocation financière du Programme IEV CT Med n'est pas encore disponible mais elle est estimée aux alentours de 200 millions d'euros. En outre, aucune décision de ventilation par objectif n'a encore été prise. Aussi l'estimation finale des valeurs cibles et niveaux de référence devra être considérée par l'expert quand le CPC aura convenu de l'allocation entre les objectifs primordiaux et priorités.



Le rapport d'évaluation devra être basé sur la structure générale suivante ainsi que sur le nombre de pages suggéré ci-dessous:

- Résumé analytique des conclusions et recommandations (2-3 pages);
- Méthodologie – en soulignant l'approche suivie par l'expert notamment une description des recherches entreprises et des sources de données et d'informations (2-3 pages);
- Résumé des principales forces et faiblesses de la stratégie du Programme Opérationnel Conjoint (5-10 pages):
 - Cohérence d'ensemble de la logique d'intervention;
 - Manière dont les outputs indicatifs vont contribuer aux résultats attendus;
 - Pertinence et clarté des indicateurs de Programme proposés;
 - Défis et besoins par rapport aux programmes/initiatives pertinents dans l'espace méditerranéen;
- Recommandations exprimées selon leur importance (en termes d'utilité) sur des améliorations possibles;
- Analyse des risques et mesures d'atténuation, qui seront incluses dans le Programme Opérationnel Conjoint, devant être prises en compte pour la mise en œuvre des objectifs thématiques et (4-12 pages).

Le rapport d'évaluation devra être facile à lire, bien illustré et structuré. Il n'est pas demandé à l'expert de fournir systématiquement les résultats d'une recherche scientifique et la qualité du rapport sera évaluée sur la base de son utilité.

Matériels

(omissis)

Art. 4 Méthodologie et calendrier

(omissis)

Le calendrier indicatif pour la réalisation des tâches peut être estimé en environ 30 journées de travail dans une période de deux mois à partir de la signature du contrat.

Art. 5 Critères de sélection

Afin d'assurer l'indépendance de l'évaluation, les candidats qui ont été bénéficiaires directs du Programme (subventions) ne seront pas pris en considération. Tous les candidats doivent déclarer qu'ils n'ont pas été impliqués dans la mise en œuvre de projets IEVP CT MED, y inclus leur assistance technique.

Les candidats **doivent satisfaire aux critères d'éligibilité suivants** :

- être citoyen d'un Etat membre de la Communauté, d'un pays bénéficiaire du règlement IEVP, d'un pays bénéficiaire d'une assistance dans le cadre d'un instrument de pré-adhésion (IAP), d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen ou d'un pays éligible dans le cadre des Art. 8 et 9 du Règlement (UE) N. 236/2014 énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure;
- jouir des droits civiques et politiques ;



- ne pas avoir subi de condamnations pénales et ne pas avoir d'actions pénales en cours en Italie ou à l'étranger ;
- ne jamais avoir été destitué(e) ni licencié(e) d'un emploi auprès d'une administration publique, ne jamais avoir été déclaré(e) démissionnaire d'office d'un emploi auprès de l'administration publique pour avoir obtenu ce poste au moyen de pièces fausses ou entachées d'irrégularités absolues ;

Les candidats **doivent obligatoirement posséder les qualifications suivantes** :

- avoir un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires sanctionné par un diplôme;
- posséder des compétences informatiques;
- avoir un niveau avancé² de connaissance de l'anglais (comprendre, parler, écrire); une excellente capacité de rédaction de rapports est obligatoire ;
- avoir une bonne capacité de lecture de textes en français³;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 années dans l'évaluation de politiques publiques et/ou dans la rédaction d'études d'évaluation/de suivi au niveau de programmes;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 années dans des programmes de coopération internationale et/ou des programmes de coopération financés par l'UE, programmes impliquant des Pays Partenaires Méditerranéens⁴;
- Expérience professionnelle dans l'identification, analyse et récolte d'indicateurs;
- Capacité de recueillir des informations, élaborer des conclusions et fournir des recommandations, notamment en ce qui concerne l'élaboration de rapports d'évaluation.

Les qualifications suivantes seront considérées comme **atouts**:

- Expérience professionnelle dans l'identification, analyse et récolte d'indicateurs au niveau méditerranéen ;
- Expérience professionnelle dans le cadre de programmes de Coopération Transfrontalière de l'UE ;
- Niveau avancé⁵ de connaissance du français et/ou de l'arabe (comprendre, parler).

Les qualifications et les expériences requises doivent être possédées à la date d'échéance pour la présentation des candidatures et doivent clairement résulter des documents soumis par les candidats (Demande de participation et Curriculum Vitae).

Avant de signer le contrat, l'AGC peut demander au candidat de fournir des documents justificatifs (i.e. copie des diplômes universitaires, certification de l'expérience professionnelle, etc.). L'impossibilité de

² Correspondant au moins au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (Voir la Grille d'autoévaluation sur: <http://euopass.cedefop.europa.eu/LanguageSelfAssessmentGrid/fr>).

³ Correspondant au moins au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (Voir la Grille d'autoévaluation sur: <http://euopass.cedefop.europa.eu/LanguageSelfAssessmentGrid/fr>)

⁴ Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, Palestine, Israël, Liban.

⁵ Correspondant au moins au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (Voir la Grille d'autoévaluation sur: <http://euopass.cedefop.europa.eu/LanguageSelfAssessmentGrid/fr>).



fournir les pièces justificatives des déclarations fournies dans la Demande de participation et dans le CV peut permettre à l'AGC de ne pas stipuler le contrat.

Art. 6 Procédure de sélection

Une commission spécifique, établie par l'AGC, sera chargée de vérifier tout d'abord la régularité formelle des candidatures présentées et exclura les candidats ne satisfaisant pas aux qualifications requises prévues par le présent appel.

Les candidats remplissant les critères fixés/requis seront insérés dans une liste d'experts. Un expert sera choisi de la liste sur la base des critères suivants, indiqués en ordre d'importance:

- Nombre plus élevé d'années d'expérience professionnelle pertinente ;
- Nombre plus élevé d'années d'expérience professionnelle dans l'identification, l'analyse et la récolte d'indicateurs au niveau méditerranéen.
- Nombre plus élevé d'années d'expérience professionnelle dans les programmes de Coopération Transfrontalière de l'UE ;
- Niveau avancé⁶ de connaissance du français (comprendre, parler) ;
- Niveau avancé⁷ de connaissance de l'arabe (comprendre, parler).

A parité de qualifications, priorité sera donnée au candidat le plus jeune.

Art. 7. Validité de la liste d'experts

La liste d'experts, constitué sur la base du présent appel, sera valable pour une durée de 3 ans à compter de sa publication.

Art. 8. Procédure de Candidature

Sous peine d'exclusion, les candidats devront soumettre les documents suivants, rédigés en anglais et dument datés et signés:

- **Demande de participation.** Sous peine d'exclusion, la demande doit être signée à la main; le modèle (annexe A) disponible sur le site internet officiel du Programme - www.enpicbmed.eu - doit être utilisé (tout autre format ne sera pas pris en considération);
- Une copie d'un **document d'identité en cours de validité** doit être jointe au dossier de candidature.

Un **Curriculum Vitae**⁸ daté et signé et rédigé selon le modèle européen (annexe B) disponible sur le site internet officiel du Programme: www.enpicbmed.eu doit être aussi joint au dossier de candidature.

⁶ Correspondant au moins au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (Voir la Grille d'autoévaluation sur: <http://europass.cedefop.europa.eu/LanguageSelfAssessmentGrid/fr>).

⁷ Correspondant au moins au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (Voir la Grille d'autoévaluation sur: <http://europass.cedefop.europa.eu/LanguageSelfAssessmentGrid/fr>).

⁸ La description des qualifications et des expériences préalables fournie dans la Demande de participation doit être cohérente avec le CV. Ce dernier sera utilisé comme document de support afin de confirmer ce qui a été déclaré dans la Demande de participation.



Sous peine d'exclusion, les candidatures devront être envoyées au plus tard le **8 septembre 2014** par lettre recommandée avec accusé de réception, service de courrier express ou remises en mains propres (horaire pour la remise en mains propres – jours non fériés: du lundi au vendredi de 10h à 13h; le mardi et le mercredi de 16h à 18h) à l'adresse suivante:

Regione Autonoma della Sardegna – Presidenza
Autorità di Gestione Comune del Programma "ENPI CBC Bacino del Mediterraneo"
Via Bacaredda 184 - 09127 Cagliari (Italy).

Les demandes envoyées ou remises en mains propres après la date limite susmentionnée ne seront pas prises en considération (feront foi le timbre postal, le reçu du bureau des postes/service de messagerie express ou le reçu de l'AGC en cas de remise en mains propres).

En tous cas, sous peine d'exclusion, les candidatures envoyées correctement au plus tard dans la date limite du **8 septembre 2014** devront parvenir à l'AGC au plus tard le **15 septembre 2014**.

L'AGC ne peut en aucun cas être tenue responsable des éventuels retards de livraison ou pertes de candidatures. Il incombe donc aux seuls candidats de s'assurer du respect de la date limite de réception par l'AGC mentionnée ci-dessus.

Sous peine d'exclusion, la demande de participation ainsi que les annexes doivent être reçues dans une enveloppe fermée. La mention suivante devra être reportée sur l'expéditeur de l'enveloppe:

"Evaluation of the ENI CBC MED Programme Strategy 2014-2020
Call for expression of interest
"DO NOT OPEN – NON APRIRE".

Les déclarations contenues dans la candidature sont sujettes à contrôle, comme prévu par le D.P.R. 445/2000 et successives modifications et intégrations. En plus des sanctions pénales prévues par l'article 76 du D.P.R. n. 445 du 28.12.2000 dans le cas de déclarations mensongères, si des contrôles révèlent la non-véridicité du contenu des déclarations, la personne intéressée perdra les bénéfices éventuellement acquis.

Art. 9 Contrat et Honoraires

Le candidat choisi stipulera un contrat temporaire régi par la législation italienne.

La valeur estimée du contrat est de 15.000 euro (rémunération brute, incluant toutes les charges fiscales et la cotisation retraite à la charge du collaborateur et de l'Administration contractante).

La rémunération du contrat est sur base forfaitaire. Le paiement sera effectué à la livraison du rapport d'évaluation final.

Le cas échéant, les frais de voyage et d'hébergement seront remboursés conformément aux règles fixées pour le personnel de l'Administration contractante.

(omissis)

Art 10. Traitement des données à caractère personnel

Conformément à la législation italienne en vigueur (D.Lgs 196/2003), les données personnelles soumises par le candidats seront collectées et utilisées uniquement dans le cadre du présent appel ainsi que pour l'éventuelle signature d'un contrat avec l'Autorité de Gestion Commune.



Art. 11 Publication de l'avis et des résultats de la sélection

Le présent appel est rédigé en anglais et publié sur le site internet officiel du Programme www.enpicbmed.eu et sur celui de la Région Autonome de la Sardaigne dans la rubrique « Servizi al cittadino – Concorsi e selezioni » www.regione.sardegna.it/servizi/cittadino/concorsi/.

Un extrait de l'avis en français est aussi disponible sur les deux sites internet.

Les résultats de la procédure seront approuvés par détermination du Directeur de l'Unité de gestion opérationnelle de l'AGC et seront publiés sur ces deux sites internet.

Art. 12 Dispositions diverses et finales

(omissis)

Art.13 Responsable de la procédure

La personne chargée de cet appel est Mme Maria Giovanna Pinna - Unité de gestion opérationnelle de l'Autorité de Gestion Commune.

La Directrice de l'Unité de gestion opérationnelle

Anna Paola Mura